

## Sommet Africités 2003 Yaoundé, Cameroun du 2 au 6 décembre 2003

*Assurer l'accès aux services de base dans les Collectivités locales africaines*

### 1/ Contexte / Objectifs

Africités 3, à Yaoundé, du 2 au 6 décembre 2003, a souhaité consacrer l'unification du mouvement municipal africain et sa participation au mouvement municipal mondial. Le thème «Assurer l'accès aux services de base dans les collectivités locales africaines» s'inscrit dans la perspective d'améliorer les conditions de vie des habitants et la participation des citoyens.

Un des objectifs était aussi de situer la décentralisation parmi les priorités de l'agenda politique africain et le renforcement des collectivités locales comme une des contributions essentielles à la modernisation des Etats et à la construction de sociétés démocratiques en Afrique.

#### **Rappel :**

**Africités 1, à Abidjan en 1998**, a permis l'émergence du mouvement municipal africain sur la scène institutionnelle régionale et internationale. Le premier sommet panafricain des collectivités locales avait pour ambition de construire une parole africaine sur les enjeux de la décentralisation, du développement local, de l'intégration régionale et de la coopération avec l'Afrique.

**Africités 2, à Windhoek en mai 2000**, a marqué le début de la structuration du mouvement municipal africain et du dialogue panafricain sur la décentralisation et le développement local. Réunis autour de l'enjeu stratégique du financement des collectivités locales, les 1 200 participants, dont 600 maires et 40 ministres, venus de 51 pays (dont 36 pays africains), se sont accordés sur la nécessité de mettre en place :

- **la CADDEL - Conférence africaine de la décentralisation et du développement local**, instance intergouvernementale des ministres chargés de la décentralisation et des collectivités locales, dans l'objectif d'inscrire la décentralisation parmi les priorités de l'agenda politique de l'Afrique,

- **le CCRA - Conseil des communes et régions d'Afrique**, en vue de construire et porter la parole unifiée des collectivités locales africaines. Les participants ont également décidé que le Sommet Africités soit la plate-forme de dialogue entre les élus locaux et les Etats, et entre les représentants des pouvoirs publics et les acteurs économiques et associatifs, moteurs de la conception et de la mise en œuvre des politiques de décentralisation en Afrique.

### 2/ Organisation / Participants

Organisé à l'initiative du PDM (Partenariat pour le Développement Municipal) qui regroupe les associations nationales des pouvoirs locaux d'Afrique, le Sommet d'Africités est la plus importante plate-forme de dialogue sur la décentralisation et le développement local jamais organisée en Afrique.

Plus de 1500 participants : les élus des collectivités locales, les ministres chargés des collectivités locales et ceux des finances, de l'ensemble du continent africain ; les institutions internationales de développement et les organismes de coopération internationale, et notamment les responsables de la Banque mondiale, de la Coopération française, de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), du programme des Nations Unies pour les établissements humains, de l'union Européenne, les ONG, et les associations.

L'AMF était représentée par Jacques PELISSARD, député-maire de Lons-le-Saunier, premier vice-président de l'AMF, a ouvert, avec Pierre-André WILTZER, ministre délégué à la Coopération et à la francophonie et Jean-Marie BOCKEL, président de l'AMGVF et membre du bureau de l'AMF, les Journées politiques du Sommet (5 et 6 Décembre).

A cette occasion, il a rappelé « *l'importance d'affirmer le rôle des collectivités locales, espace de cohésion sociale, d'expression citoyenne et de démocratie. Il faut, et c'est un combat commun, parfaire en Afrique comme en France, la décentralisation, c'est à dire la montée en puissance des pouvoirs locaux de plein exercice* ». Dans le prolongement des accords de partenariat déjà signés avec maintes collectivités françaises, Jacques PELISSARD a également assuré le soutien des Maires de France à l'action des Maires d'Afrique.

### 3/ Programme

Le thème du Sommet : « Assurer l'accès aux services de base dans les collectivités locales africaines », s'inscrit dans la continuité des engagements pris au Sommet mondial de Johannesburg en Août/Septembre 2002 et la priorité accordée à la lutte contre la pauvreté.

D'autre part, une rencontre tripartite entre ministres, maire set partenaires au développement devrait proposer un nouvel agenda de coopération avec l'Afrique dans le domaine des services de base et de la décentralisation.

### 4/ Décisions

1. La décentralisation perd son sens si elle ne se traduit pas par l'amélioration des conditions de vie de tous les habitants.
2. Les autorités locales sont les principaux acteurs de la décentralisation ; elles contribuent à la légitimité des Etats.
3. Pour être adaptée et efficiente, l'offre des services locaux doit être le résultat d'une participation démocratique des populations concernées et contribuer à la production locale des biens et services et au renforcement des économies locales.
4. L'accès aux services essentiels est le meilleur moyen d'améliorer les conditions de vie et de lutter pour la réduction de la pauvreté, des inégalités et des discriminations.
5. L'accès aux services essentiels nécessite une claire articulation des politiques nationales et des politiques locales sur :
  - i) l'offre de services, les transferts de compétences et de ressources ;
  - ii) la réorganisation des politiques sectorielles, avec un partage des responsabilités et des ressources impliquant des procédures appropriées de transfert
  - iii) le renforcement des économies locales, une démarche de planification économique et sociale et d'aménagement du territoire ;
  - iv) la démocratisation permettant de construire et de renforcer la paix, et d'améliorer la gouvernance locale à travers le partenariat et la participation.
6. La paix durable, le développement économique et des politiques claires sont des préconditions à l'amélioration de l'accès aux services de base. Les autorités locales doivent en conséquence s'impliquer dans la sauvegarde de la paix, la prévention des conflits et le développement d'un climat de compréhension mutuelle au sein de la population.
7. Les collectivités locales sont les briques de base de l'Union Africaine et un point de départ pertinent pour la construction de l'intégration sous-régionale et régionale.
8. Les agences de coopération, en tant que partenaires au développement, en soutenant les autorités locales et la décentralisation peuvent contribuer à la stabilité du monde et au développement durable.
9. La mise en place d'une organisation mondiale des villes et gouvernements locaux unis marque un tournant dans la prise en compte du point de vue local dans la définition et la mise en œuvre des stratégies de développement. Les autorités locales africaines soutiennent fermement cette fusion et vont y apporter leur contribution.

A cette fin, les autorités locales africaines ont décidé de **créer à Yaoundé une organisation continentale des autorités locales africaines**, en partenariat avec le Conseil des Communes et Régions d'Afrique, le CCRA. Le CCRA sera le porteur du monde des autorités locales africaines dans le mouvement municipal mondial.